



Droit de visite non respecté

Par **caramels**, le **29/05/2008** à **14:48**

mon beau pere a eu une fille avec sa compagne il n'etait pas marié avec cette derniere .
les deux se sont séparé tout naturellement pour des raison religieux .
mais cette derniere lui refuse de voir ou meme de passer la journée avec sa fille.
sachant que sa fille n'a que 6mois elle ne peut rein dire .
cela fait bientot deux mois qu'il na pa vue sa fille .
il a beau solliciter son ex-concubine cette derniere lui refuse la visite sous prétexte religieux.
que dois-t-il faire pour voir au moin quelque fois sa fille?

Par **jeetendra**, le **29/05/2008** à **19:07**

bonsoir, pourquoi votre beau père ne prend pas contact avec un médiateur familial afin qu'une solution amiable soit trouvée, cordialement